**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N° 4
du 6 février 2025**

Réuni le : 06 février 2025

Heure de début de séance : 17 h 15 Heure de fin de séance : 19 h 20

	NOM PRÉNOM	QUALITÉ
Présidente de séance	Madame Dalila MESSEGHEM	Proviseure du LFIB
Secrétaire de séance	Madame Sasa CHAUVET	Secrétaire de direction
Secrétaire adjoint de séance	Madame Katie WILKINSON	Représentante des enseignants du 1er degré
Nombre de membres présents	18	Quorum : 10
Voix délibérative :		
Nombre de membres présents à titre consultatif :	4	
Le procès-verbal de la séance du	16/12/2024	est <input checked="" type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/> refusé



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



LYCÉE FRANÇAIS
International de Bangkok

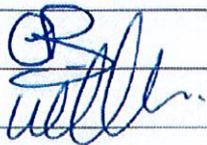
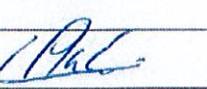
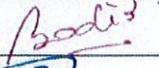
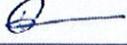
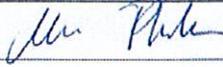


Conseil d'Établissement
Le jeudi 6 février 2025 à 17h15 en salle polyvalente

Prénom-NOM	Statut de membre	Signature
Mme Dalila MESSEGHM	Proviseure (Présidente)	
Mme Lise TALBOT-BARRE	COCAC	Excusée
Mme Magosha FREQUELIN	Attachée de coopération pour le français	
Mme Chamila BALBOLIA	Proviseure adjointe	
M. Blaise FENART	Directeur des classes primaires	
M. Christophe MONIER	Directeur Administratif et Financier	
Mme Fabienne FAURE	Conseillère Principale d'Éducation	
Mme Claire SALMON-BESNARD	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	
Mme Katie WILKINSON	Représentante des enseignants du primaire (Titulaire)	
Mme Radia CHAABA	Représentante des enseignants du primaire (Suppléante)	
M. Grégoire FISCHER	Représentant des enseignants du primaire (Suppléant)	
Mme Audrey YENSUDCHAI	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
Mme Laurence BARRET	Représentante des enseignants du secondaire (Titulaire)	
M. Sébastien BUFFE-BERLIOZ	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Loris CAMPAN	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Georges GONÇALVES	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
M. Jean-Sébastien RAVON	Représentant des enseignants du secondaire (Suppléant)	
Mme Chuanphit KHAMDEE	Représentante des personnels non-enseignants (Titulaire)	
M. Chaneak CHUERPHAN	Représentant des personnels non-enseignants (Suppléant)	

Lycée Français International de Bangkok
Etablissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
498, Soi Ramkhamhaeng 39 (Thepleela 1), Wangthonglang, Bangkok 10310, Thaïlande
Tél. : +66 2 934 8008 | Fax : +66 2 934 6670 | administration@ifib.ac.th | www.ifib.ac.th

1/2

Mme Catherine BARBIER	Représentante des parents (Titulaire)	
Mme Solène LE DOZE	Représentante des parents (Titulaire)	
M. Patric RENAULT	Représentant des parents (Titulaire)	
M. Grégory PLACÉ	Représentant des parents (Titulaire)	
M. Abel TALBI	Représentant des parents (Suppléant)	
Mme Kanokporn DELPECH	Représentante des parents (Suppléante)	
Mme Siline NG	Représentante des parents (Suppléante)	
Mme Florence BODIER	Représentante des parents (Suppléante)	
M. Clément RODET	Représentant des élèves (Titulaire)	
M. Tyme SUTTISOM	Représentant des élèves (Titulaire)	
Mme Fantine COQUILLE	Représentante des élèves (Suppléante)	
M. Arsène LECOINTRE	Représentant des élèves (Suppléant)	
Membres de voix consultatives		
M. Guillaume CARIO	Coordinateur délégué de l'AEFE, Chef du secteur Asie et Pacifique	
M. Fabien DEBUTTE	Adjoint au Chef du secteur ASIE	
Mme Carole JOSSE	Consule de France	Excusée
Mme Chananao VARUNYOU	Provisseure thaïe	
M. Isadore REAUD	School Manager	
M. Claude BAUCHET	Conseiller Consulaire	Excusé
M. Christian CHEVRIER	Conseiller Consulaire	
M. Eric MINE	Conseiller Consulaire	
M. Marc LAVAL	Conseiller Consulaire	Excusé
Mme Marisa PHIWKHAW	Membre du Bureau de l'APE	
Mme Nadia ALTAMIRANO PANZANI	Membre du Bureau de l'APE	

1) Désignation du secrétaire de séance

Madame Sasa CHAUVET est désignée secrétaire de séance. Mme Katie WILKINSON se propose pour être secrétaire de séance adjointe.

2) Ordre du jour

1. Désignation de secrétaire adjoint de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du CE du 16 décembre 2024
4. Voyages scolaires :
 - a. PROZAP Rugby Lycée à Ho Chi Minh du 23 au 27 mars
 - b. PROZAP Rugby Collège à Ho Chi Minh du 27 au 31 mars
 - c. Ambassadeurs en Herbes (Finale Zone) à Kuala Lumpur du 25 au 28 mars
 - d. PROZAP Volleyball à Singapour du 31 mars au 5 avril
 - e. PROZAP Du terrain à la salle de Sciences (1ère de Spécialité SVT) à Bali du 18 au 22 avril
 - f. PROZAP Natation à Shanghai du 11 au 17 mai
 - g. PROZAP Basketball à Phnom Penh du 21 au 25 mai
 - h. Visite des traces de la présence française à la frontière Thaï-cambodgienne au XIXe à Chanthaburi (4ème, Histoire-Géographie) du 29 au 30 mai
 - i. Les Jeux du Siam (rencontres sportives avec les écoles françaises du réseau AEFÉ Thaïlande) à Pattaya du 23 au 26 juin
5. Projet de calendrier scolaire 2025-2026
6. Projet de modifications du Règlement Intérieur du Secondaire
7. Questions diverses

L'ordre du jour est soumis au vote

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

3) Approbation du PV du CE du 16 décembre 2024

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 16 décembre est soumis au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

4) Voyages scolaires

Pour rappel, le budget du lycée prend en charge les parts des accompagnateurs. Les élèves boursiers verront leur participation baisser à hauteur de la quotité de bourse. Un élève boursier à 100 % sera intégralement pris en charge par l'établissement. Les projets de voyage suivants ont été présentés au Conseil d'École le lundi 3 février et ont été votés lors du Conseil du second degré du mercredi 5 février 2025.

a. PROZAP Rugby Lycée à Ho Chi Minh du 23 au 27 mars

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 19 500 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 19 500 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

b. PROZAP Rugby Collège à Ho Chi Minh du 27 au 31 mars

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 19 500 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de : 19 500 THB

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

c. Ambassadeurs en Herbes (Finale Zone) à Kuala Lumpur du 25 au 28 mars

Ce projet est présenté à titre informatif. Il n'y a pas de financement des familles puisqu'il s'agit d'une action Monde qui s'inscrit dans le cadre des projets portés par l'Agence. [Cliquez ici](#) pour plus d'informations. Cinq élèves ont été sélectionnées dont une en CM2, une en 4ème et 3 en 2nde. La délégation du LFIB sera accompagnée de 2 enseignants.

d. PROZAP Volleyball à Singapour du 31 mars au 5 avril

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 30 850 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 30 850 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

e. PROZAP Du terrain à la salle de Sciences (1ère de Spécialité SVT) à Bali du 18 au 22 avril

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

L'AEFE contribue 1000 € à ce projet.

La participation des familles s'élève à 29 400 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 29 400 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

f. PROZAP Natation à Shanghai du 11 au 17 mai : 27 500 THB

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 27 500 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 27 500 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

g. PROZAP Basketball à Phnom Penh du 21 au 25 mai : 20 650 THB

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 20 650 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 20 650 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

h. Visite des traces de la présence française à la frontière Thai-cambodgienne au XIXe à Chanthaburi (4ème, Histoire-Géographie) du 29 au 30 mai : 2 100 THB

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 2 100 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 2 100 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	13

i. Les Jeux du Siam (rencontres sportives avec les écoles françaises du réseau AEFÉ Thaïlande à Pattaya du 23 au 26 juin

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage :

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

La participation des familles s'élève à 5 600 THB / participant.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 5 600 THB :

Contre	Abstention	Pour
0	5	18

j. Orchestre des lycées français du monde

À titre informatif, une élève de 6ème violoniste y participe. Elle sera accompagnée par ses parents. Ce voyage est financé par le lycée car, comme pour Ambassadeurs en herbe, c'est une action Monde portée par l'Agence.

La Direction thaïe ajoute que tous les projets de voyage à l'étranger, une fois validés par le Conseil d'établissement, seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration du LFIB. Un compte-rendu du CA, avec l'approbation de ces projets de voyage, sera transmis à l'Office of Private Education Commission (OPEC), Ministère thaïlandais de l'éducation. Par la suite, chaque voyage fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'OPEC qui sert du CR du CA comme document de référence.

5) Projet de calendrier scolaire 2025-2026

Les règles de constitution d'un calendrier scolaire sont rappelées :

- 36 semaines de classe réparties en 5 périodes de travail de durée comparables séparées par 4 périodes de vacances
- Un plancher annuel théorique de 900 heures de classe sur l'année scolaire

Deux réunions préparatoires sous la forme d'un groupe de travail, composé des représentants des parents, des personnels et des élèves, se sont réunies le 26 novembre 2024 puis le 15 janvier 2025 pour examiner les différentes propositions. Les sondages ont été organisés par les trois parties des représentants.

Les deux réunions n'ont pas permis de dégager un consensus autour d'une seule proposition. Deux propositions sont donc présentées pour avis.

La 1ère proposition prévoit de respecter tous les jours fériés de la fête de Songkran et de positionner les vacances d'avril du 25 avril au 10 mai.

La 2ème proposition prévoit de faire débuter les vacances d'avril aux dates des fêtes de Songkran, mais de ne pas avoir 2 semaines complètes afin de terminer l'année scolaire au 30 juin.

	Proposition 1	Proposition 2
Pré-rentree des enseignants	Lundi 1er septembre 2025	Lundi 1er septembre 2025
Rentrée des élèves	Mardi 2 septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
1ère période des cours	7 semaines Avec un weekend prolongé les 11-12-13 octobre	7 semaines Avec un weekend prolongé les 11-12-13 octobre
Vacances de Toussaint	Du samedi 18 octobre Au dimanche 2 novembre (16 jours)	Du samedi 18 octobre Au dimanche 2 novembre (16 jours)
2ème période des cours	7 semaines Avec un weekend prolongé les 5-6-7 décembre	7 semaines Avec un weekend prolongé les 5-6-7 décembre
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre Au dimanche 4 janvier (16 jours)	Du samedi 20 décembre Au dimanche 4 janvier (16 jours)
3ème période des cours	7 semaines	7 semaines
Vacances d'hiver	Du samedi 21 février Au dimanche 8 mars (16 jours)	Du samedi 21 février Au dimanche 8 mars (16 jours)
4ème période des cours	7 semaines Avec un weekend prolongé les 4-5-6 avril Les fêtes de Songkran les 11-12-13-14-15 avril	5 semaines Avec un weekend prolongé les 4-5-6 avril
Vacances de printemps	Du samedi 25 avril Au dimanche 10 mai (16 jours)	Du samedi 11 avril Au mardi 21 avril (11 jours - Fêtes de Songkran incluses)
5ème périodes des cours	8 semaines Avec le mercredi 3 juin férié	9,5 semaines Avec un weekend prolongé les 1-2-3-4 mai Le mercredi 3 juin férié
Fin des cours	Le vendredi 3 juillet 2026	Le mardi 30 juin 2026
Total d'heures des cours	895	895
Total de jours des cours	180	180
Total de jours fériés chômés	7 jours Lundi 13 octobre Vendredi 5 décembre Lundi 6 avril Lundi 13 avril Mardi 14 avril Mercredi 15 avril Mercredi 3 juin	6 jours Lundi 13 octobre Vendredi 5 décembre Lundi 6 avril Vendredi 1er mai Lundi 4 mai Mercredi 3 juin

Lors du Conseil du second degré qui s'est tenu le mercredi 5 février, les représentants des parents, des élèves et des enseignants ont exprimé leur position.

Les représentants des enseignants confirment leurs arguments sur la dernière période des cours trop longue et qui s'avère trop fatigante notamment pour les élèves les plus jeunes et ceux des classes à examens. Le calendrier des épreuves blanches commence à être bien chargé après les vacances de Songkran. Ils se positionnent "dans le souci constant de l'intérêt des élèves et de leur rythme d'apprentissage" comme indiqué dans la circulaire de l'Agence.

Les membres du CE sont appelés à se prononcer soit pour la Proposition 1 soit pour la Proposition 2. Le vote s'est déroulé par bulletin secret.

Proposition 1	Proposition 2	Abstention
8	10	0

La Proposition 2 sera donc soumise à l'approbation de la Cheffe de poste et de l'AEFE.

6) Projet de modifications du Règlement Intérieur du Secondaire

En tout début d'année scolaire des questions se sont posées quant à l'application du règlement intérieur. Le sujet de la tenue des élèves a été soulevé et il est apparu que les choses étaient interprétables de différentes manières.

Face à ce constat, l'équipe de direction a décidé de réunir un groupe de travail. Trois temps de travail ont été organisés le 2 octobre 2024, le 13 novembre 2024 et le 8 janvier 2025.

Un certain nombre de points ont été modifiés voir document joint.

Modifications les plus importantes :

Point 2.4 Tenues vestimentaires

Des illustrations ont été présentées et validées par l'ensemble des membres du groupe.

Point 2.5. Sorties

« Les sorties des lycéens ne sont pas prévues dans les textes qui régissent le fonctionnement des établissements scolaires en Thaïlande » la phrase qui suit a été supprimée car non réglementaire le soi du LFIB n'appartenant pas à l'établissement : **« La sortie méridienne peut être autorisée par dérogation car le soi du LFIB est un soi privé.**

Point 3.5.4. Alcool et produits illicites

Dans le cadre du programme de lutte contre la consommation de substances illicites, des tests d'urine sont pratiqués pour les élèves de la 4ème à la terminale. Le lycée, dans l'accompagnement de sa politique de prévention, prend en charge le coût de ces tests.

L'objectif est de :

- **Permettre à tous les élèves de bénéficier d'un environnement sans drogue**
- **Offrir aux élèves un argument pour lutter contre la pression éventuelle de leurs pairs**
- **Apporter l'aide et le soutien nécessaires aux élèves qui seraient identifiés comme consommateurs de drogue.**

Par défaut, ce dispositif concerne l'ensemble des élèves des classes indiquées.

Le consentement explicite des responsables légaux est recueilli avant les tests, pour chaque année scolaire.

La sélection des élèves peut se faire à la demande des parents, de l'équipe pédagogique ou suite à un tirage au sort.

Après analyse par un laboratoire indépendant pour déceler la présence de THC (tétrahydrocannabinol), opiacés et amphétamines, les résultats seront communiqués aux familles par un référent tenu au secret professionnel (exemple : un médecin).

Le Proviseur du Lycée, et lui seul, sera ensuite informé des noms des élèves positifs, le consentement explicite des responsables légaux ayant été recueilli au préalable. Un bilan du suivi et des soins mis en place sera proposé.

Ce point a été supprimé car l'établissement ne peut pas mettre en œuvre ce type de disposition qui oblige la cheffe d'établissement.

La modification du règlement intérieur est soumise au vote.

Contre	Abstention	Pour
0	0	18

Les modifications adoptées seront appliquées immédiatement sauf pour suppression de la sortie des lycéens pendant la pause méridienne. Il faut du temps pour s'organiser, préparer les espaces, prévoir la capacité d'accueil des services de restauration et surtout travailler avec les futurs lycéens en 2025-2026. Il est prévu de réunir un groupe de travail sur ce sujet à partir de mars.

Question des représentants des enseignants du 2nd degré

Fin de l'article 3.9 - Évaluations

Dans le projet de nouveau RI, il est prévu de supprimer la phrase suivante "Les lycéens et leurs parents signent en début d'année un règlement des devoirs sur table", au motif que cela ne serait "pas fait dans l'établissement, donc à supprimer "

Pourquoi l'administration n'a-t-elle pas fait signer le document en question aux parents et lycéens ?

Réponse de la Direction du Secondaire :

Il s'agit d'un malentendu. Dans la fiche de renseignements qu'ont signée les parents en début d'année, il y a une liste de documents dont le règlement des devoirs sur table. Tous les protocoles et règlements sont consultables sur le site du lycée <https://lfib.ac.th/protocole-et-reglement/>

Les représentants des parents font des remarques sur l'application plus stricte des règles au sein du lycée. Ils sont du même avis que la Direction et s'investissent avec elle dans le groupe de travail pour apporter des changements, pour apprendre aux élèves l'autonomie et la responsabilité et surtout les accompagner dans le respect de la vie en collectivité. Cependant, il faut une bonne communication avec les parents et entretenir une ambiance agréable à l'école.

6) Questions diverses

Questions des représentants des parents :

Question n° 1 : *« Que fait l'établissement pour s'assurer que les élèves comprennent en profondeur et embrassent les valeurs de la république française de liberté, égalité, fraternité et celle d'unité prônée par le Royaume de Thaïlande, rejette toutes formes de xénophobie (racisme, islamophobie, anti-sémitisme, transphobie, homophobie, misogynisme, capacitisme/validisme), d'extrémismes, de discrimination et stigmatisation et s'attachent au contraire au respect des droits de l'Homme? »*

Quels efforts de sensibilisation ont été concrètement mis en place depuis le début de l'année pour cela? Et qu'est-il prévu pour le reste de l'année et les années à venir? Quelles organisations défendant ses principes essentiels pour la préservation de la paix ont été rencontrées par les élèves? Comment les enfants ont-ils été responsabilisés par rapport à ces problématiques mondiales? Quel plan précis peut-être mis en place pour sensibiliser les enfants sur ces sujets?

Il semble essentiel de voir les adultes s'engager en vérité avec les jeunes sur ces valeurs lorsque l'on entend les remontées des enfants qui voient leur camarades écrire des mots racistes et homophobes sur les tables de l'école, ou les prononcer à voix haute, formuler des propos racistes et xénophobes sur le ton de l'humour en classe, ou bien encore prôner la violence. »

Réponse de la Direction :

Beaucoup d'actions de sensibilisation sont faites sur l'année scolaire.

- Charte de la protection de l'enfance rédigée à cette rentrée et mise en œuvre depuis janvier, avec une des annexes qui précise les programmes de l'Éducation nationale qui traite de ces questions
- Equipe pHARe (plan de prévention du harcèlement) créée à cette rentrée
- Interventions dans les classes
- Travail avec les familles
- Punitives en dernier recours et avec accompagnement

Questions n° 2 : *Comptes-rendus des instances et demande de questions des parents: les comptes rendus ne sont pas disponibles en ligne à cause de problèmes de site, et l'email pour demander aux parents s'ils ont des questions pour le prochain Conseil d'Établissement a été envoyé tardivement: est-ce possible d'envoyer les emails avec l'agenda 15 jours en avance de chaque CE avec l'ordre du jour, et d'envoyer les comptes-rendus des réunions par email aux parents?*

Réponse de la Direction :

Tous les procès-verbaux du Conseil d'École et du Conseil d'Établissement sont affichés aux entrées et publiés sur le site internet du lycée. Cependant, il y a des problèmes techniques avec le site depuis un moment et la Direction met la pression sur le prestataire pour corriger cela. En ce qui concerne le délai pour récolter des questions des parents, les dates de CE ont été communiquées en début de l'année scolaire et à d'autres occasions de réunions ou groupes de travail. Les parents élus peuvent anticiper une communication à leurs confrères sans attendre la convocation.

Les représentants des enseignants constatent que le site internet fonctionne moins bien qu'avant malgré la dernière refonte qui a coûté un budget significatif. Le DAF explique que le prestataire a été sélectionné à l'issue d'un appel-d'offres et il est obligé de respecter les conditions exigées dans le contrat.

Question n° 3 : *Pourrions-nous savoir pourquoi les élèves de la 6ème à la 3ème année n'auront pas de fête de fin d'année annuelle ?*

Réponse de la Direction :

Lors de la dernière réunion du CVC, il a été convenu que des activités festives de fin d'année seront organisées comme l'an dernier, à deux dates séparées dont une pour les 6ème et 5ème et une autre pour les 4ème et 3ème, dans l'après-midi et ce sans dépasser 17h00. Le projet est en cours.

Question n° 4 « *Qu'est ce qui est fait le LFIB en termes d'orientation :*

- à l'international
- promotion du BFI auprès des élèves et des familles
- information sur les résultats post Bac/orientation des anciens élèves
- option Droit et Enjeux du Monde Contemporain »

Réponse de la Direction :

Le programme d'orientation a été présenté au CE du 14 novembre 2024 détaillant toutes les actions mises en place. Une réunion de présentation des enseignements de spécialité est prévue le mardi 11 février pour les parents d'élèves de 2nde, par exemple. Une autre réunion est prévue pour présenter le programme de 2nde aux familles des élèves de 3ème. Les parcours linguistiques au Secondaire seront également présentés aux familles des élèves de CM2.

Une représentante des parents trouve que, pour un sujet d'orientation si important comme choix d'enseignements de spécialité, il est dommage que la réunion soit en distanciel. Mme la Provisoire est de même avis et préfère les réunions en présentiel. L'attention et les échanges ne sont pas de même niveau. Cependant, la réunion en distanciel convient apparemment à la majorité des parents,

notamment pour ceux qui travaillent et avec les conditions de déplacement à Bangkok. Il est compliqué sur le plan technique d'assurer une réunion en hybride lorsqu'il y a beaucoup de participants.

Questions des représentants des personnels

Question n° 1 : Effectifs des classes - structure et carte des emplois

Un nouvel enseignant remplaçant (au primaire) a-t-il été recruté ?

Réponse de la Direction :

Une enseignante vacataire a été recrutée depuis janvier 2025 pour assurer des remplacements.

Question n° 2 : *Une salle d'accueil des parents peut-elle être envisagée pour les rendez-vous hors temps rencontre parents/professeur? Actuellement les rendez-vous dans le secondaire s'effectuent dans les salles de classes.*

Réponse de la Direction :

Il manque encore des espaces au lycée. La Direction essaie de faire de son mieux pour répondre aux demandes et besoins divers. Il est proposé pour l'instant le local de l'orthoptiste pour accueillir les parents en rendez-vous avec les enseignants du Secondaire. L'EDT de cette salle est consultable sur Pronote.

Question n° 3 : *Usages non autorisés des appareils connectés. Il semble que beaucoup d'élèves les utilisent en toute impunité. Quid des téléphones portables et autres casques et écouteurs dans les couloirs et dans la cour ?*

Réponse de la Direction :

Cette question est l'affaire de tous. Les adultes doivent être exemplaires et tous les adultes doivent intervenir quand il le faut, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Une réflexion et une réponse collective doit être engagée. Beaucoup de points dans le Règlement Intérieur du Secondaire sont à revoir. Ce chantier sera lancé en 2025-2026.

Question n° 4 : *Encore beaucoup d'élèves mangent dans les couloirs le midi ou devant la cafétéria.*

Les collégiens accèdent à la cafétéria lors de la récréation de 10h.

Les retards récurrents d'élèves s'accumulent.

Certains retards sont supprimés a posteriori ou modifiés. Peut-on proposer des solutions ?

Réponse de la Direction :

- Pour l'accès à la cafétéria, les collégiens sont autorisés à accéder à la cafétéria avant 8h00 et après 14h00. Entre 8h00 et 14h00, le portail sera fermé. L'accès se fera uniquement par le foyer des lycéens. Un mail d'information sera envoyé à tous les élèves, parents et les personnels.
- La gestion et le suivi des retards est difficile pour plusieurs raisons. Le nombre et la pluralité des tâches gérés au quotidien par les membres de la Vie Scolaire ne permettent pas une gestion efficace. Si certains élèves arrivent en retard de manière récurrente au cours, les enseignants sont invités à le notifier dans le carnet de Vie Scolaire ou leur mettre une retenue (ou leur donner un travail supplémentaire). Le professeur principal pourrait aussi avoir une attention particulière dans son suivi de classe (absences-retards-mots dans le carnet Vie Scolaire) et travailler en concertation avec la CPE. Une réflexion et une réponse collective doit être engagée.
- En ce qui concerne la suppression et la modification des retards : la modification peut avoir lieu au moment de la saisie du motif par la Vie Scolaire car le logiciel est programmé pour

une durée systématique. Il a pu y avoir quelques erreurs mais pas que du côté de la VS. Pour les suppressions, la VS n'a aucun intérêt à supprimer les retards.

La CPE s'inquiète pour l'équilibre alimentaire des élèves qui ont des activités pendant la pause méridienne. Malgré les lunch boxes qui sont mises à leur disposition, il y en a beaucoup qui prennent 5 minutes à peine pour manger. Un représentant des enseignants souhaite savoir s'il est possible de pointer les collégiens qui prennent les lunch boxes ou qui mangent à la cantine après leurs activités à midi.

Les représentants des parents rappellent que le nombre de retard et d'absence non justifiés qui apparaissent dans les bulletins est pénalisant pour le dossier de candidature Post-bac des élèves en cycle terminal.

Question n° 5 : Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail

Est-il possible que tous les personnels aient l'accès aux comptes rendus des réunions de dialogue social, sur le Drive partagé (en plus des classeurs dans le bureau de la RH) ?

Réponse de la Direction :

Les compte-rendus des réunions dialogue social seront disponibles sur le Drive partagé ADMINISTRATION LFIB par le soin de la RRH.

Question n° 6 : Encombrement du soi du lycée et problèmes de fonctionnement et de sécurité

Constats :

- *Il y a de plus en plus de bus qui se garent le long du mur du SISB, dans le soi qui est complètement bouché lors de la sortie à 14h ou à 15 heures.*
- *Le nombre de places de parking est extrêmement limité pour le personnel. Il devient impossible de trouver des places pour se garer, sauf à la Maternelle.*
- *Les véhicules liés au SISB sont autorisés à faire le tour dans le parking de la maternelle, ce qui crée de gros embouteillages.*
- *En cas d'une urgence médicale, ou d'un incendie, il serait très difficile pour une ambulance, ou les pompiers, d'accéder au LFIB aux horaires de 15 heures. Avons-nous prévu un plan pour ces situations d'urgence à ces horaires de forte congestion ?*

Réponse de la Direction (School Manager) :

Il est impossible d'appliquer ou d'imposer des règles ou protocoles internes en dehors de l'enceinte du lycée. Pour le moment, les équipes de direction du LFIB et du SISB arrivent à travailler ensemble dans une bonne entente et en concertation avec la police de la circulation du District.

Les représentants des parents demandent s'il faut interdire le stationnement des vans de SDS au long du mur du SISB. La Direction informe qu'il faut dissocier les équipes et les méthodes de travail de "SDS transport et de SDS sécurité". L'équipe de sécurité SDS fait beaucoup d'efforts pour contribuer à la gestion de la circulation. Leurs agents subissent déjà beaucoup de pression et de tension.

Les parents élus soulignent le temps perdu dans le transport pour les élèves utilisant les vans de Montri qui prennent entre 1h et 2h pour un même trajet qui pourrait prendre 15 à 20 minutes en Grab moto. Est-il possible que, le matin, les vans de Montri déposent les élèves à l'entrée du soi et les élèves terminent le trajet à pied d'une façon organisée ? La Direction répond qu'elle ne peut pas autoriser cette pratique puisqu'elle s'avère trop dangereuse.

Les représentants des enseignants signalent que l'état de la circulation risque de nous faire perdre des familles. La Direction répond qu'elle en est déjà bien consciente.

Question n° 7 : Nouveau bâtiment SISB

Le nouveau bâtiment en construction derrière la Maternelle semble énorme. Cela laisse présager un encombrement supplémentaire du soi du lycée si les nouveaux usagers du bâtiment utilisent aussi le soi. Quelle voie d'accès les usagers de ce nouveau bâtiment vont-ils utiliser ? Le poids des problèmes de circulation et d'accès au lycée sur l'attractivité du lycée a-t-il été évalué ?

Réponse de la Direction :

La Direction ne possède aucun élément pour répondre, car l'usage et l'accès de ce bâtiment ne revient pas au LFIB. La problématique de circulation se rejoint à celle de l'éloignement du centre ville. Nous sommes conscients qu'elle a un impact, mais pas d'évaluation chiffrée de cet aspect n'est envisagée.

Question n° 8 : Protocoles infirmerie, accidents et transports

Où en sont les travaux de la CHSCT s'agissant des protocoles infirmerie, accidents, transports, dont l'étude était à l'ordre du jour de la réunion de la CHSCT du 27 novembre 2024 ?

Réponse de la Direction :

Le protocole infirmerie est publié sur le site internet. Ce protocole ainsi que les protocoles accidents et transports sont disponibles aux personnels sur le Drive ADMINISTRATION LFIB.

Question n° 9 : "Incident" du 31 janvier - Bâtiment du secondaire

Suite à "l'incident" survenu le vendredi 31 janvier, à l'occasion duquel des carrelages d'une salle de sciences ont été détériorés et l'apparition de fissures sur les murs a été suspectée, pourriez-vous nous faire un retour sur l'inspection du lundi 3 février ?

Une date pour une vérification plus approfondie est-elle programmée ? Si oui, quand est-elle prévue ?

Réponse de la Direction :

Un message a été envoyé à l'ensemble des personnels. Suite à l'incident vendredi dernier survenu en salle 409 où une rangée de carrelages au sol s'est subitement cassée, nous avons fait appel à la société STS, société d'ingénieur de grand renom qui propose des services de certifications des structures des bâtiments.

Un de leurs senior engineers est venu procéder à un état des lieux et une inspection initiale du bâtiment secondaire ce lundi. Son rapport initial nous confirme la sécurité d'utilisation du bâtiment. Il n'y a aucun risque remettant en cause l'intégrité de la structure du bâtiment.

Nous allons recevoir cette semaine une proposition d'étude approfondie de la structure du bâtiment.

Question n° 10 : Voyages scolaires

Lors du CE du 14 novembre 2024, suite à une question posée sur la charte des voyages, Mme la Proviseure avait répondu que la constitution d'un groupe de travail était prévue, pour après janvier 2025. Pourrions-nous savoir où en est la réflexion s'agissant de cette charte des voyages ?

Réponse de la Direction :

Nous vous proposerons un temps de travail entre mars et mai 2025.

Question n° 11 : Rythme scolaire au primaire

Il a été évoqué lors d'un conseil des maîtres l'éventualité de changements des horaires des journées des élèves du primaire (rallonger la pause méridienne d'une heure? Les élèves termineraient ainsi à 15h). Qu'est-ce qui ou (qui) motive ces changements qui peuvent avoir de lourdes conséquences sur les apprentissages, le bien-être des élèves et des enseignants ?

Réponse de la Direction :

Le Directeur du Primaire a partagé en conseil des maîtres son questionnement sur une réorganisation du temps scolaire en raison d'une augmentation du nombre d'élèves participants aux

cours de thaï renforcé. Il devient difficile de recruter des enseignants vacataires pour 3h de cours par semaine en thaï pour renforcer l'équipe actuelle d'enseignants de thaïlandais. Cette question a été également évoquée en Conseil d'École. Un groupe de travail sur les aménagements du temps scolaire sera créé.

Question n° 12 : Communication

Serait-il possible d'informer les professeurs quand des élèves sont absents lors de compétitions prévues au préalable ? Ainsi que des convocations telles que des oraux ou des rendez-vous particuliers ?

Réponse de la Direction :

Toutes les absences et modifications d'emplois du temps sont enregistrées dans Pronote.

Question n° 13 : *Projet LFIB 2032*

Lors du CE du 16 décembre 2024, M. le School Manager a indiqué qu'une lettre écrite par voie d'avocat allait être envoyée aux propriétaires du terrain occupé par le LFIB, avec une nouvelle proposition de renouvellement de bail et imposant une réponse au plus tard le 31 mars 2025. Pouvons-nous savoir si une réponse des propriétaires est déjà parvenue ?

Réponse de la Direction :

Un cabinet d'avocats a été sélectionné pour nous accompagner sur ce dossier. L'ensemble des éléments du dossier leur ont été transmis. Nous sommes dans l'attente de la rédaction de la lettre pour pouvoir la remettre aux propriétaires. Les propriétaires ne semblent pas pressés de donner leur réponse mais préfèrent probablement prolonger le délai autant que possible car ce serait à leur avantage.

Question n° 14 : *Projet LFIB 2032*

Lors du même CE, il a été également indiqué qu'en parallèle des négociations avec le propriétaire du terrain, le groupe de travail procéderait, avec des sociétés expertes, au chiffrage des solutions envisagées (coûts de rénovations des bâtiments (en cas de prolongation du bail) // et les coûts d'une construction de structure identique (en cas de délocalisation). Pouvons-nous avoir des informations à ce sujet ?

Réponse de la Direction :

C'est en effet ce qui est prévu. Ces éléments n'ont pas encore pu être chiffrés et feront l'objet d'un dossier soumis à plusieurs sociétés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Mme Sasa CHAUVET
Secrétaire de séance



Mme Katie WILKINSON
Secrétaire Adjointe



Mme Dalila MESSEGHEM
Présidente du CE

